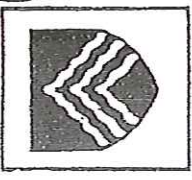


plan phase 2

	N° UTILES
Mairie	05 55 64 07 61
Hôpital	05 55 54 50 00
Gendarmerie	05 55 64 00 25
Hall Rouchon-Mazet	05 55 64 20 45
Centre Alain Gouzes	05 55 64 24 33



Le Mas-Neuf  
Les Merlandes  
La Régeosse

## **TRAVAUX Avenue du Docteur Butaud Phase 2**

La circulation sera interdite avenue du docteur Butaud du carrefour de la rue Jean Jaurès au carrefour de la rue du Puy, rue Zizim et avenue René Viviani inclus :du lundi 02 novembre 2015 à partir de 8 heures au vendredi 06 novembre à 18 heures

Les véhicules venant de la direction de La Souterraine et se dirigeant vers Guéret, Royère, Limoges seront déviés par la rue Jean Jaurès, la rue du Puy, l'avenue Pierre d'Aubusson l'avenue du petit bois la rue Emile de Girardin et le giratoire du tribunal.

Les véhicules venant de la direction de Limogez et se dirigeant vers La Souterraine seront déviés par le giratoire du tribunal, la rue Emile de Girardin, l'avenue du Petit Bois, l'avenue Pierre d'Aubusson, la rue du Puy, et la rue Jean Jaurès.

Le stationnement sera interdit rue Jean Jaurès à partir de la rue du Puy sur une distance de 100m.

Les agents de la poste de la perception, de l'Ecole Maternelle Camille Riffaterre, de la pharmacie, du cabinet d'assurance AXA et de la maison du territoire pourront pour venir emprunter la rue du Puy, le chemin des prairies (en sens unique), le chemin du cimetière à double sens et pour repartir, le chemin du cimetière, le chemin des prairies et la rue Jean Jaurès.

Les véhicules voulant accéder à la place de l'étang pourront emprunter la rue de l'Arrier, la rue Marcel Desprez, la rue des fossés du Billadour et la rue de l'étang et dans le sens contraire la rue de l'Etang, la rue du Billadour et l'avenue de la gare